

## Lettre d'Auguste Vanistendael à Paul-Henri Spaak (Bruxelles, 26 août 1955)

**Légende:** Le 26 août 1955, en vue de la conférence de Noordwijk, Auguste Vanistendael, secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats chrétiens (CISC) adresse à Paul-Henri Spaak, président du Comité intergouvernemental créé par la conférence de Messine, une lettre dans laquelle il exprime son souhait que les organisations syndicales soient associées aux travaux du comité Spaak.

**Source:** Archives historiques du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles, Rue de la Loi 175. Négociations des traités instituant la CEE et la CEEA (1955-1957), CM3. Comité intergouvernemental: sous-commission des problèmes sociaux, août-septembre 1955, CM3/NEGO/045.

**Copyright:** (c) Union européenne

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/lettre\\_d\\_auguste\\_vanistendael\\_a\\_paul\\_henri\\_spaak\\_bruelles\\_26\\_aout\\_1955-fr-9b43a97e-of1b-49b2-808f-fad7d51d7d77.html](http://www.cvce.eu/obj/lettre_d_auguste_vanistendael_a_paul_henri_spaak_bruelles_26_aout_1955-fr-9b43a97e-of1b-49b2-808f-fad7d51d7d77.html)



**Date de dernière mise à jour:** 05/11/2015

## Lettre d'Auguste Vanistendael à Paul-Henri Spaak (Bruxelles, 26 août 1955)

Monsieur le président,

La Confédération internationale des syndicats chrétiens a suivi dès le début avec grand intérêt tous les efforts tendant à réaliser l'intégration européenne, en particulier dans le domaine social et économique. Convaincue que seule une politique d'intégration peut apporter des solutions efficaces aux nombreux problèmes qui se posent dans ce domaine, elle a apporté sa collaboration active à plusieurs initiatives tant gouvernementales que non gouvernementales tendant à acheminer l'Europe vers son unité.

Cette conviction, que nous avons maintes fois affirmée et prouvée, s'accompagne d'une autre, non moins ferme, à savoir que les représentants qualifiés des travailleurs ont le droit et le devoir d'être non seulement consultés, mais étroitement associés à toutes les initiatives, discussions et décisions susceptibles d'exercer une influence sur les conditions de vie et de travail des classes laborieuses.

A la lumière de ce qui précède, il est normal que la conférence de Messine ait éveillé en nous à la fois des espoirs et des inquiétudes. Des espoirs qu'un nouveau et important pas allait être fait sur la voie de l'intégration européenne dans le domaine économique et social ; des inquiétudes car à aucun moment des travaux de la conférence, et par après du Comité que vous présidez, il n'a été fait appel à la collaboration des organisations syndicales tant nationales qu'internationales.

Nous espérons fermement qu'il n'est pas encore trop tard et que cette question pourra faire l'objet d'une prise de position aussi nette que possible de la réunion des six ministres des Affaires étrangères, qui doit se tenir le 6 septembre à Noordwijk.

La Commission européenne de la Confédération internationale des syndicats chrétiens est convoquée pour le 8 septembre et elle examinera ce problème avec tout le sérieux qu'il mérite. Les décisions prises à la réunion de Noordwijk auront une importance considérable pour ses débats.

En vue d'assurer aux travailleurs le droit d'être associés à toute décision qui les concerne, la Confédération internationale des syndicats chrétiens est décidée à prendre ses responsabilités et elle exprime l'espoir que la réunion de Noordwijk fera droit à notre demande d'être désormais associés aux travaux du Comité que vous présidez.

Veillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de notre haute considération.